



Séparation avec maison à crédit

Par Nathjadealice

Séparation nous sommes pasce remboursement d un prêt immobilier depuis 6 ans mon compagnon veut garder la maison et continuer seul à payer crédit à savoir moi je rembourse 30 %du prêt et lui 70%comment sa se passe est ce que je vais touché quelque chose car la maison depuis qu'on l'a acheté a pris de valeur (piscine)?lui le dit que je ne toucherai rien .à savoir que chez le notaire je suis sur cette maison mais à 30 % .Pouvez me dire s'il faut faire obligatoirement estimer la maison et de là vais récupérer quelques chose pécuniairement en vous remerciant de votre réponse cordialement.

Par Isadore

Bonjour,

S'il vous rachète votre part de la maison, il vous doit 30 % de sa valeur actuelle moins 30 % du crédit restant à payer (on parle de "rachat de soulte").

Si vous restez en indivision, vous ne "toucherez rien" dans l'immédiat, mais vous pouvez demander une indemnité d'occupation. Une indemnité d'occupation est en général équivalente au montant du loyer moyen pour ce type de bien, moins 20 %. Vous auriez donc droit à 30 % de cette somme

Si la maison est vendue, vous aurez 30 % du prix de vente, moins 30 % du capital à rembourser.

Il ne faut faire estimer la maison que si vous souhaitez vendre.

Faites-vous conseiller par un notaire ou un avocat.

Par isernon

Bonjour

Vous devez également consulter votre organisme de crédit pour demander que vous soyez désolidarise du prêt ou vous êtes actuellement co-emprunteur.

Salutations